

La Journée commémorant l'affaire « personne »

Le 18 octobre 2017

Le 18 octobre, les membres d'Unifor se joignent aux Canadiennes et Canadiens pour célébrer la Journée commémorant l'affaire « personne ». Lors de cette journée en 1929, les femmes ont obtenu le droit d'être nommées au Sénat du Canada et d'être finalement considérées comme des « personnes » en vertu de la loi. Depuis, les femmes ont continué à travailler sans relâche pour éliminer les obstacles à leur pleine participation à la vie publique et politique. En adoptant une perspective d'intersectionnalité, nous pouvons constater que les obstacles sont exacerbés pour les femmes de couleur, les femmes autochtones, les femmes immigrantes, les femmes transgenres et celles ayant une incapacité.

La Journée commémorant l'affaire « personne » nous rappelle que l'égalité ne peut être obtenue simplement par la persistance. Un cadre légal et systémique est nécessaire pour soutenir l'égalité des genres, ainsi que des programmes et des politiques comme des services de garde universels, l'équité en emploi, les droits de reproduction et des mesures concrètes pour combattre le harcèlement sexuel.

Des événements récents illustrent à quel point le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles continuent d'être présents dans la vie des femmes. Unifor est déterminé à s'attaquer à ces problèmes en milieu de travail en négociant de solides clauses contre le harcèlement, par la formation sur le respect en milieu de travail et par des processus d'enquête conjointe. Nous encourageons toutes les sections locales à faire en sorte que ces mesures soient intégrées dans toutes les conventions collectives.

Ce n'est qu'en éliminant le harcèlement sexuel et les agressions sexuelles que les femmes pourront vraiment prendre leur place en tant que personnes avec plein droit dans la société.